



**NOTE AUX LAUREATS
DU CONCOURS D'ACCES AU SECOND CYCLE
ETUDIANTS EXTERNES
(Session 2022-2023)**

Cher(e)s étudiant(e)s,

Nous vous présentons nos sincères félicitations pour votre réussite au concours d'accès au Second Cycle à l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral (ENSSMAL).

Nous vous informons que vous pourrez entamer les modalités d'inscription à l'ENSSMAL dès le 05 septembre 2022 selon les démarches suivantes :

1. Se présenter à l'ENSSMAL à partir du 05 septembre 2022 afin de déposer le dossier d'inscription qui se compose des pièces suivantes :
 - a. La version originale du relevé de notes du Baccalauréat
 - b. La version originale des relevés de notes des quatre semestres (première et deuxième année)
 - c. Deux photos d'identité récentes
 - d. Un extrait de naissance.
 - e. La version originale de tout document relatif à l'année universitaire 2019-2020 pour les titulaires du BAC 2019.
2. Déposer la fiche de vœux pour le choix de la spécialité au plus tard le 12 septembre 2022 (*la fiche de vœux se retire au niveau de la scolarité de l'école*).

Pour toute information supplémentaire, veuillez-vous rapprocher du service de la scolarité de l'école à partir du 04 septembre 2022.

Bienvenue à l'ENSSMAL